IFSI-IFAS-IFAP
VICHY

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Formation

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS VICHY

CATALOGUE FORMATIONS CONTINUES



2027



IFSI-IFAS-IFAP VICHY
BP 2757- 03207 VICHY CEDEX
Tel: 04.70.97.33.31
Fax: 04.70.97.13.57
ifsi@ch-vichy.fr
www.ifsi-ifas-vichy.fr : onglet formation continue

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

N° 1772
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

TABLE DES MATIÈRES

ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDES-SOIGNANTES

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/ PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES …… **4**

TUTORAT DES ELEVES ET ETUDIANTS EN STAGE

ETUDIANTS IDE, ELEVE AS, ELEVE AP ……..……..…….**7**

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE* ……...**9**
DPC 17722425003

PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES : manutention.……...…….**12**

FICHE D'INSCRIPTION EXTRA CHV……..……..…...…….**15**

L'IFSI - IFAS - IFAP de Vichy vous propose des formations adaptées à la pratique et au quotidien des soignants paramédicaux (infirmier – aide-soignant, auxiliaire de puériculture).
Nous accompagnons les établissements du secteur de la santé et du médico-social afin de permettre le maintien et le développement des compétences des professionnels.

L'équipe pédagogique dispensant les formations, est composée des cadres de santé de l'institut mais fait également appel à des professionnels de terrain selon les thématiques.

Si un participant est en situation de handicap, nous pouvons, en amont de la formation, proposer une adaptation.

Pour toutes demandes particulières, de devis ou d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ifsi@ch-vichy.fr
04 70 97 22 45

Après réception de la demande d'inscription, l'Institut adresse :

- une convention qui confirme l'inscription.
- une convocation avant le début de la formation.

Avant le début de chaque formation, il est demandé aux participants de prendre connaissance du règlement intérieur qui se trouve sur le site de l'IFSI. (https://www.ifsi-ifas-vichy.fr/ onglet formation continue)

Il est établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du code du travail.

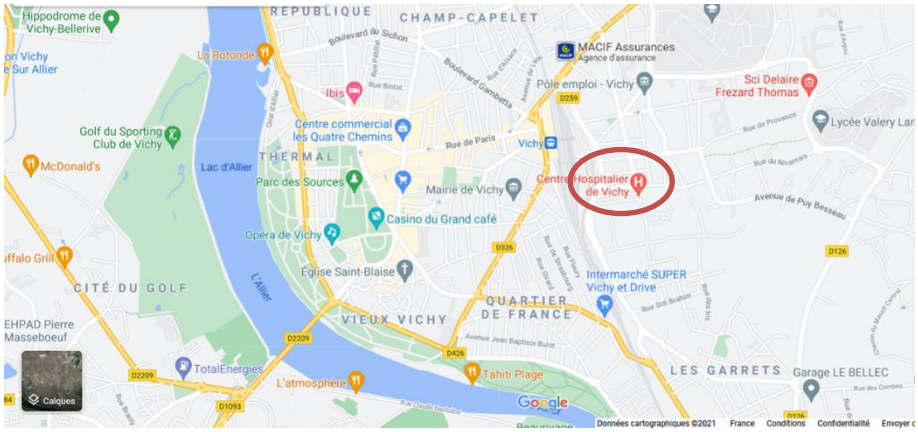
En fin de catalogue, vous trouverez la fiche d'inscription pour les formations. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site.

Le personnel du Centre Hospitalier de Vichy doit s'adresser au service de formation continue de l'établissement qui centralise les inscriptions.

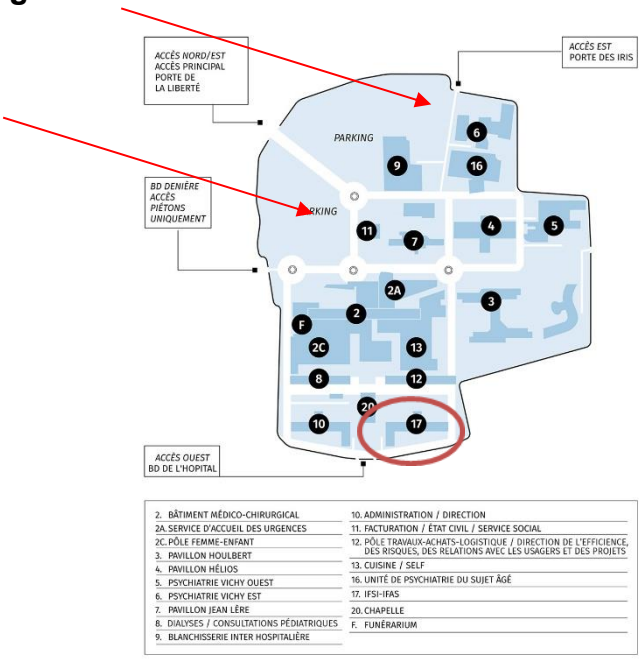
INFORMATIONS PRATIQUES

➢ ACCÈS :

Site idéalement desservi : à 10mn à pied de la gare SNCF



Parking accessible gratuitement dans l'enceinte du Centre Hospitalier





Accessibilité PMR

➢ HORAIRES ET LIEU

Les formations ont lieu entre 8h30 et 17h30 (1h de repas compris) dans les locaux de l'IFSI

➢ RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas au sein du self du Centre Hospitalier. Le cout du repas est d'environ 11€. Le ticket s'achète sur la borne située à l'entrée du self avec une CB.
Le centre-ville de Vichy, dispose de nombreux hôtels pour accueillir les stagiaires.

Nouveau

ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDES-SOIGNANTES

Suite à l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

PUBLIC

- **AIDES-SOIGNANTS <u>exclusivement</u>**

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

3 sessions au choix

3 sessions de 3 jours	**19-20-21 mai 2027**
	5-6-7 juillet 2027
	13-14-15 octobre 2027

Formation de 21 heures réparties sur 3 jours.

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances de base de la fonction Aide-soignante à partir du nouveau référentiel et de l'arrêté du 26 février 2025.
- Se questionner sur sa pratique professionnelle et valoriser ses acquis.

ATTENTION : Cette formation ne prévoit pas d'équivalence à l'exercice aide-soignant. Cette possibilité est offerte par voie de sélection spécifique : pour information www.ifsi-ifas-vichy.fr onglet *formation aide-soignant ; accès et inscriptions à la formation*

CONTENU DE LA FORMATION

Suite à l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

MODULE A : RECHERCHER ET ANALYSER LES INFORMATIONS PERMETTANT D'IDENTIFIER L'ETAT GENERAL DE LA PERSONNE, D'ADAPTER SES ACTIVITES EN FONCTION DE SON AGE ET DE SON MILIEU DE PRISE EN SOINS

Objectifs:

- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne;
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes;
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.

Contenu:

- Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne;
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque;
- Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant;
- Traçabilité des données avec exactitude.

MODULE B : METTRE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX SOINS AUTORISES EN SITUATION AIGÜE, EVALUER ET REAJUSTER

Objectifs:

- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation;
- Evaluer la qualité du soin réalisé;
- Identifier les éléments à réajuster;
- Réajuster son intervention.

Contenu: –

- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021.

MODULE C : IDENTIFIER ET ANALYSER LES DIFFERENTES SITUATIONS A RISQUE LORS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE ET LES ACTIONS DE PREVENTION ADEQUATES

- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle;
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter;
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle;
- Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

METHODE PEDAGOGIQUE : brainstorming, apports théoriques, analyse de situations et posture réflexive, mise en pratique, atelier de simulation.

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- Au début : recueil des perceptions et des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation, évaluation des connaissances
- Evaluation continue
- En fin : remise d'une attestation d'acquisition des compétences

COUT DE LA FORMATION

EXTRA :

• 600 € individuel
• 1500 € pour un groupe de 3 personnes

INTRA CHV :

• 3000 € pour un groupe de 10 personnes

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.FA.S/ IFAP

TUTORAT DES ELEVES ET ETUDIANTS EN STAGE FORMATION TUTORAT

INFIRMIER - AIDE-SOIGNANT – AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PUBLIC

- **Aides-soignants.**
- **Auxiliaire de puériculture.**
- **Infirmier(e) DE**
- **Cadre de santé.**

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1 session de 4 jours	**4 et 5 Mars 2027** **11 et 12 Mars 2027**

Formation de 28 heures réparties sur 4 jours.

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 9h à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

Le but de cette session est de permettre aux soignants de :

- ✓ Participer à la réflexion de l'équipe sur l'organisation des stages et collaborer à l'accueil des stagiaires.
- ✓ Comprendre les attentes des apprenants dans le dispositif de formation.
- ✓ Utiliser les méthodes d'apprentissage qui favorisent l'activité de l'apprenant.
- ✓ Réfléchir à l'élaboration d'outils servant de support à l'encadrement, ou à leur perfectionnement (si existants).
- ✓ S'approprier les concepts de transmission, de compétences et les principes de l'évaluation.
- ✓ Identifier les missions et rôles du tuteur(trice)
- ✓ Analyser ses propres attitudes en tant que tuteur(trice)

CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET ENJEUX DE LA REFORME

- Evolution du système de soins
- Lois de réforme du système hospitalier
- Réforme système Licence-Master-Doctorat
- Le recrutement des étudiants

APPORTS SUR

- Les théories d'apprentissage
- Le développement des concepts d'apprentissage
- La transmission des savoirs
- Les différents référentiels de formation (AS/AP et IDE), la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les passerelles.(IDE AS AP)

REFLEXION AUTOUR

- Des missions et de la fonction de tuteur
- Des parcours professionnalisant
- De l'accompagnement spécifique d'un parcours individualisé : VAE – passerelles.
- De l''évaluation et ses enjeux
- Des outils de suivi d'apprentissage :
 . Portfolio
 . Livret d'accueil
 . Croisement actes et compétences
- De situations rencontrées au cours de l'exercice professionnel

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l' I.F.S.I/ I.FA.S/I.F.A.P
Intervenant extérieur :

- Madame Sigrid Bernelle professeur de philosophie

COUT DE LA FORMATION

EXTRA :
• 600 € individuel
• 1500 € pour un groupe de 3 personnes

INTRA CHV :
• 4000 € pour un groupe de 10 personnes

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

**DPC 17722425003*

PUBLIC

- **Aides-soignants,**
- **Aides médico-psychologiques,**
- **Auxiliaires de vie sociale.**

Ce public doit exercer auprès de personnes atteintes de maladie Alzheimer ou de troubles apparentés

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1ère semaine	**Du 08 mars au 12 mars 2027**
2ème semaine	**Du 5 avril au 9 avril 2027**
3ème semaine	**Du 10 mai au 14 mai 2027**
4ème semaine	**Du 7 juin au 11 juin 2027**

140 heures au total (non fragmentables)

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant la session.

LES OBJECTIFS

✓ Permettre aux professionnels intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie.

✓ Susciter un questionnement concernant la personne âgée autour d'une approche clinique, sociologique, anthropologique et économique.

- ✓ Sensibiliser aux notions de respect, de dignité, de bienfaisance.

- ✓ Développer une réflexion éthique visant à respecter l'autonomie et la sécurité des patients en institution ou à domicile.

- ✓ Proposer des outils contribuant à un accompagnement optimal des malades ainsi que de leur entourage.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée autour de 5 modules correspondant aux 5 domaines de compétences attendus selon l'arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction de soins en gérontologie.

1 - CONCOURIR A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET INDIVIDUALISE DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE (35 HEURES)

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Anthropologie de la vieillesse.
- ✓ Représentations sociales de la vieillesse.
- ✓ Entrée en littérature de la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Les démences, plus particulièrement la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Ethique et vieillissement
- ✓ Réflexion sur les principes humanité, dignité, autonomie, dépendance.
- ✓ Le référentiel d'activité, les actes professionnels et le champ d'exercice.
- ✓ Evolution des structures d'accueil
- ✓ La filière gérontologique : réseaux de soins et différentes structures d'accueil.
- ✓ Les dispositifs de prise en charge sociale
- ✓ Le travail en équipe pluridisciplinaire : l'importance de la traçabilité de tout événement.

2-AIDER ET SOUTENIR LES PERSONNES DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE EN TENANT COMPTE DE LEURS BESOINS ET DE LEUR DEGRE D'AUTONOMIE (21 HEURES)

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Les particularités de la prise en charge d'une personne atteinte de maladie d'Alzheimer, et de sa famille.
- ✓ Le travail avec les familles.
- ✓ Chutes et contentions

3-METTRE EN PLACE DES ACTIVITES DE STIMULATION SOCIALE ET COGNITIVE EN LIEN NOTAMMENT AVEC LES PSYCHOMOTRICIENS, ERGOTHERAPEUTES OU PSYCHOLOGUES (28 HEURES)

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Démence et médiation
- ✓ Psychomotricité et outils d'aide au quotidien
- ✓ Approche relationnelle avec le patient atteint de démence
- ✓ Vieillesse et pertes liées à l'âge
- ✓ Expérience de projet de vie hors structure
- ✓ Méthode Snoezelen

4-Comprendre et interpreter les principaux parametres lies a l'etat de sante (28 heures)

Apports theoriques

- ✓ Le vieillissement physiologique et ses conséquences sur les grandes fonctions.
- ✓ Accompagnement de fin de vie
- ✓ Loi Léonetti (actualisation, projet et réforme en cours)
- ✓ Alimentation et état nutritionnel.
- ✓ Troubles du sommeil.
- ✓ Soins d'urgence auprès des patients âgés

5-Realiser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriees (28 heures)

Apports theoriques

- ✓ Accompagnement du patient dément au quotidien
- ✓ Réflexion éthique sur la maltraitance, le refus de soins.
- ✓ Techniques de mobilisation du sujet âgé

Methode pedagogique : apports théoriques, démarche réflexive à partir de situations exposées, analyse de pratique, ateliers pratiques

Evaluations des acquis :

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, brainstorming
- A l'issue de chaque semaine : tour de table

A l'issue de la formation : une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie sera délivrée.

Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document précisera le nombre d'heures et les domaines restant à suivre par le stagiaire.

COUT DE LA FORMATION

EXTRA ET INTRA CHV:

•1600€ par personne.

INTERVENANTS

Cadres formateurs, documentaliste de l'I.F.S.I / I.FA.S,
Intervenants extérieurs :

- Médecins - Gériatres – Psychiatres – Psychologues – Psychanalyste
- Sociologue
- Assistants sociaux – Diététicienne
- Cadres de santé - Infirmières
- Equipe mobile de soutien et d'accompagnement
- Ergothérapeute – Psychomotricienne – Kinésithérapeute
- Animatrice



PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (MANUTENTION)

PUBLIC

Tout professionnel soignant prenant en soins des patients :

- **AES**
- **AS**
- **AP**
- **AMP**
- **Infirmier(e) D.E.**
- **ASHQ**

- Groupe entre 6 et 10 personnes. Mutualisation possible entre établissements

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1 session de 2 jours	**Dates à déterminer entre la structure et l'institut de formation sur la période d'octobre à décembre – nous contacter**

Formation de 14 heures sur 2 jours
Horaires : 7h par jour avec 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 2 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

- Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les blessures sur son lieu de travail
- Connaître les principes de base en manutention
- Repérer les situations à risque pour la santé et la sécurité du soignant et du patient.
- Effectuer les techniques de manutention
- Déplacer les personnes à mobilité réduite en adoptant les gestes et postures adaptés
- Connaître les indications d'utilisation des différentes aides techniques qu'elles soient manuelles ou mécanisées en fonction de l'autonomie du patient et propres à chaque établissement
- Contribuer à la qualité des soins (prendre soin des autres et de soi)

CONTENU DE LA FORMATION

Rappel d'anatomie et physiologie du corps humain
Sensibilisation sur les TMS
Démonstration et mise en pratique des différents types de rehaussement (au lit et au fauteuil)
Démonstration et mise en pratique des différents types de transfert (coucher/assis, assis/debout)

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en début de formation
- Mise en pratique des techniques de manutention enseignées

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- En amont de la formation : recueil des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table, questionnaire à remplir

EVALUATION DE LA FORMATION :

- Questionnaire d'évaluation de la qualité et de l'adéquation de la formation en fin de session

ATTESTATION PROFESSIONNELLE :

- Remise d'une attestation de fin de formation

LIEU ET MATERIEL POUR LA FORMATION

- Formation se déroulant sur site avec le matériel de l'établissement.
- Nécessité de mettre à disposition une pièce suffisamment grande pour accueillir la formation

- Un questionnaire envoyé un mois avant la formation afin de permettre de répertorier le matériel disponible pour la manutention.

N B : les professionnels devront être en tenue professionnelle et avoir un nécessaire de prise de notes

COUT DE LA FORMATION

EXTRA :
• 300 € individuel
• 1 500 € pour un groupe de 6 personnes
• 2 500 € pour un groupe de 10 personnes

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés CP-FFP à la manutention des personnes.

Récapitulatif : Tarifs et Calendrier des formations continues 2027

ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDE-SOIGNANTE :

3 Jours

2 sessions de 3 jours	**19-20-21 mai 2027**	**CH :** • **3000 € pour un groupe de 10 personnes** **Extérieur :** • **600 € individuel** • **1500 € pour un groupe de 3 personnes**
	5-6-7 juillet 2027	
	13-14-15 octobre 2027	

FORMATION TUTORAT: étudiants IDE, élève AS et AP :

4 jours

1 session de 4 jours	**4 et 5 mars 2027** **11 et 12 mars 2027**	**CH :** • **4000€ pour un groupe de 10 personnes** **Extérieur :** • **600 € individuel** • **1 500 € pour un groupe de 3 personnes**

PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES – MANUTENTION :

2 jours in situ (chez les établissements demandeurs)

1 session de 2 jours	**D'octobre à décembre** • **Jours à déterminer entre la structure et nos formateurs**	• **300€ individuel** • **1500€ pour un groupe de 6 personnes** • **2500€ pour un groupe de 10 personnes**

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE :

4 semaines

1ère semaine	**Du 08 mars au 12 mars 2027**	• **1 600 € par personne**
2ème semaine	**Du 5 avril au 9 avril 2027**	
3ème semaine	**Du 10 mai au 14 mai 2027**	
4ème semaine	**Du 7 juin au 11 juin 2027**	

2027 FICHE D'INSCRIPTION EXTRA CHV

A retourner à :

IFSI – IFAS - IFAP Centre Hospitalier Vichy

BP 2757 – 03207 Vichy Cedex

Ou : ifsi@ch-vichy.fr

Contact : 04.70.97.22.45

1 formulaire par formation

Etablissement :

Responsable à contacter :.....

Adresse de facturation :

Code postal : ……..Ville :……

Tel :……Email :……

FORMATION CHOISIE :** ***cochez la case correspondante***

☐ **ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDES-SOIGNANTES**

☐ **FORMATION TUTORAT: étudiants IDE, élève AS et AP**

☐ ***PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES – MANUTENTION***

☐ **ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE**

NOM	Prénom	Fonction	PSH Cocher la case	Date / session

*** PSH : personne en situation de handicap - Si un participant est en situation de handicap, merci de nous contacter en amont de la formation concernée (04 70 97 22 45 / ifsi@ch-vichy.fr)*

Besoins et attentes de la formation :

Pour le personnel du CHV : vous adresser au service de formation du CHV